



COMITE DEPARTEMENTAL DU PUY-DE-DOME DE BASKET-BALL

COMPTE RENDU

Commission électorale du 03 juin 2019

Étaient présents : Marcel BOUAZIZ, Président de la Commission
Sandrine GUERESSE, Secrétaire
Cécile CASSIERE, Marie-Anne DOCHER, Thomas ROMERO, Membres

1. ELECTION DES DELEGUES A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION

Par application de l'article 10 des statuts de la Fédération Française de BasketBall, la Commission Electorale s'est réunie ce jour, au siège du Comité du Puy-de-Dôme, afin de se prononcer sur la recevabilité des candidatures au poste de délégué à l'Assemblée Générale de la Fédération à pourvoir lors de la prochaine Assemblée Générale du Comité Départemental.

L'Assemblée Générale se tenant le vendredi 28 juin 2019 à SAINT-PRIEST-BRAMEFANT, les candidatures devaient être adressées au Comité du Puy-de-Dôme au plus tard 30 jours avant cette date, par lettre recommandée avec avis de réception ou remises en mains propres au siège du Comité contre récépissé, soit au plus tard pour le 29 mai 2019.

La Commission constate qu'à ce jour 2 candidatures ont été reçues au siège.

Etude de la recevabilité des candidatures :

Candidatures recevables :

La Commission déclare recevables aux fonctions de délégué à l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Basket Ball les candidatures suivantes.

Liste des candidatures recevables arrêtées définitivement au 03 juin 2019 :

Après tirage au sort, la liste débutera par les licenciés dont le nom débute par la lettre « J »

	NOM	Prénom	Club	Date de qualif.	Dépôt de candidature
1	PERCHET	Angélique	HORS ASSOCIATION	01/07/2018	Conforme
2	REVEILLERE	Frédéric	HORS ASSOCIATION	01/07/2018	Conforme

2. LISTE DES CLUBS APPELES A VOTER POUR L'ELECTION DES DELEGUES A L'ASSEMBLEE FEDERALE


Par application de l'article 10 des statuts de la Fédération Française de BasketBall, la Commission Electorale s'est réunie ce jour, au siège du Comité du Puy-de-Dôme, afin d'établir la liste des clubs pouvant voter lors de l'élection des délégués à l'Assemblée Générale de la Fédération à pourvoir lors de la prochaine Assemblée Générale du Comité Départemental. Il est rappelé que seuls les clubs dont aucune équipe senior n'opère en championnat de France ont le droit de vote lors de cette élection.

Liste des clubs et nombre de voix arrêté définitivement au 31 mars 2019

N°Club	Club	Nb voix	N°Club	Club	Nb voix	N°Club	Club	Nb voix
ARA0063001	CD63 HORS ASSOCIATION PUY DE DOME	29	ARA0063035	BASKET CLUB LA ROCHE BLANCHE	154	ARA0063072	AS SAINT PRIEST BRAMEFANT	122
ARA0063002	LA MONNERIE BASKET	22	ARA0063038	LE CENDRE BASKET	76	ARA0063076	US SAYAT	46
ARA0063003	AL ANATOLE FRANCE	23	ARA0063039	BC LEMPEDES	170	ARA0063078	SA THIERS VAILLANTE	172
ARA0063004	US CGI	8	ARA0063041	USC LEZOUX	121	ARA0063079	AMICALE CHAMPANNELOISE	58
ARA0063005	AL AUBIERE	216	ARA0063042	AMCALE LAIQUE BASKET LUSSAT	37	ARA0063080	US VERTAIZON	165
ARA0063006	AULNAT SPORTIF	55	ARA0063043	AS MALINTRAT	18	ARA0063082	US VIC LE COMTE BASKET	173
ARA0063007	AS BANQUE DE FRANCE CHAMALIERES	49	ARA0063044	AS MARECHAT RIOM	240	ARA0063086	BASKET CLUB AMBERT LIVRADOIS	209
ARA0063009	SC BILLOM	156	ARA0063045	PRO PATRIA MARINGUES	42	ARA0063087	US CELLES SUR DUROLLE	62
ARA0063010	STADE CLERMONTOIS BASKET FEMININ	93	ARA0063047	LES LUNDIS AU BASKET BALL	21	ARA0063092	COMBRONDE BASKET CLUB	230
ARA0063011	FR BLANZAT	66	ARA0063049	AL EUREUILS MONTFERRAND	44	ARA0063096	CLUB SPORTIF PUY GUILLAUME	79
ARA0063012	NEYRAT BASKET ASSOCIATION	126	ARA0063050	AS MONTFERRAND	329	ARA0063098	ABC CLERMONT FERRAND MAHORAIS	12
ARA0063016	ETOILE DE CHAMALIERES	253	ARA0063051	MOZAC VOLVIC BASKET	163	ARA0063102	AMICALE LAIQUE JULES VERNE	15
ARA0063019	AS CHATEAUGAY BASKET	100	ARA0063054	US ORCET	55	ARA0063104	BC DU VAL DE VEYRE	134
ARA0063021	US CHAURIAT	113	ARA0063057	AL PERIGNAT	183	ARA0063106	BASKET DOMES SANCY	94
ARA0063023	CLERMONT UNIVERSITE CLUB	34	ARA0063058	CS PONT DU CHATEAU	272	ARA0063111	ROYAT ORCINES CLUB BASKET BALL	212
ARA0063025	BASKET CLUB DURTOL	50	ARA0063060	CLUB SPORTIF DE PONT DE DORE	50	ARA0063131	BASKET CLERMONT NORD	35
ARA0063029	AL GERZAT	239	ARA0063063	AS ROMAGNAT BASKET	23	ARA0063132	LIMAGNE BASKET	95
ARA0063030	AIGUEPERSE BASKET CLUB	138	ARA0063066	CLUB SPORTIF SAUXILLANGEAIS	87	ARA0063138	ASSOCIATION SPORTIVE SECURITE SOCIALE	8
ARA0063031	US ISSOIRE	338	ARA0063068	US SAINT GEORGES LES ANCISES	124	ARA0063997	INGEROP BASKET	10
ARA0063034	AL LA GLACIERE	16	ARA0063070	ALFA SAINT JACQUES	215			

Le nombre de total de voix s'élève à 6479 à répartir entre les 2 délégués (soit 3240 voix pour l'un des délégués et 3239 pour l'autre).

Marcel BOUAZIZ
Président de la Commission Electorale



Sandrine GUERESSE
Secrétaire de la Commission Electorale

